



Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place de la Mairie
83440, Caillan

La Valette, le 02 février 2024

Référence à rappeler : 24013/ JLH/FD

Affaire suivie par : Sylvia RODRIGUEZ, tel.04 94 61 99 39

Objet : Avis CMAR PACA du projet de révision du PLU de la commune de Callian

Monsieur Le Maire,

Vous avez transmis à mes services votre projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté le 8 Janvier 2024 pour avis en tant que Personne Publique Associée.

Concernant l'orientation de développer l'activité économique, touristique et agricole présentées dans le projet PLU, la CMAR Paca

- Souscrit aux enjeux de requalification de la zone d'activités de la plaine
- Appuie l'intention de préserver le foncier en extension de la ZA de la Grande Vigne

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat émet un avis favorable au projet de PLU de la commune de Callian.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Roland ROLFO,
Président de la Chambre de niveau départemental Var

Bien à vous


